

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,

En notre qualité de conseillers départementaux du canton de Blois, au sein duquel est implanté le collège Michel-Bégon, nous souhaitons soumettre à votre réflexion un vœu relatif à la portée symbolique du nom de cet établissement.

Sans revenir ici dans le détail sur l'histoire et le parcours de Michel Bégon, il nous semble que l'intitulé actuel de l'établissement appelle un travail de réflexion collective sur ce qu'il représente aujourd'hui pour la communauté éducative et, plus largement, pour notre territoire.

Nous proposons qu'une démarche participative et éducative soit engagée autour de la symbolique de ce nom, en associant étroitement :

- Les élèves,
- Le corps enseignant,
- Les familles,
- Les représentants de l'Éducation nationale,
- ainsi que les associations et historiens qui travaillent sur ces questions de mémoire et de dénomination des lieux publics.

Cette démarche pourrait prendre la forme de temps d'échanges, d'actions pédagogiques et de travaux collectifs permettant à chacun de s'approprier l'histoire, d'en comprendre les enjeux, et de nourrir une réflexion partagée sur les valeurs que l'école de la République porte et transmet à travers la dénomination de ses établissements.

L'enjeu est de faire de ce travail un support de citoyenneté et de transmission, afin que le nom du collège soit pleinement compris, interrogé et discuté, dans un esprit de respect, de cohérence et de culture commune.

En conséquence, les élus du Conseil départemental réunis en session propose au corps enseignant via le conseil d'administration du collège Michel-Bégon de se saisir de cette proposition éducative afin d'initier une réflexion et de sensibilisation autour de la symbolique du nom de leur collège.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce vœu.

Hanan El Adraoui  
Benjamin Vételé  
Conseillers départementaux du canton de Blois